



Budget 2026 : toujours rien de plus que des tapes dans le dos !

Montréal, le jeudi 19 mars 2026 – Bien que le ministre Éric Girard ait multiplié les déclarations de responsabilité dans son discours budgétaire, le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) ne voit rien de responsable dans le fait que le gouvernement tourne encore une fois le dos à nos revendications. Une fois de plus, le travail incontournable des organismes en défense collective des droits (DCD) dans les communautés à travers le Québec, n'a pas reçu la reconnaissance qu'il mérite.

Le budget 2026-2027 ne répond pas aux besoins exprimés avec force durant notre semaine d'actions et de mobilisation pour la défense des droits collectifs en février dernier. Le 45,6 M\$ de dollars sur deux ans afin d'assurer la continuité du soutien à la mission globale des organismes communautaires financés par le MESS est loin de répondre à notre demande de 155 M\$ dont nous avons souligné l'urgence. Seulement une partie de ce montant ira à la DCD. Selon nos informations, les 13,6 M\$ annoncés pour cette année ne vont servir qu'à respecter les engagements du Plan d'action gouvernemental pour l'action communautaire 2022-2027 (PAGAC).

On ne peut qu'espérer une légère hausse en 2027-28, qui encore une fois risque d'être insuffisante pour combler l'augmentation des dépenses des organismes. Plus inquiétant, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) nous confirme que les nouvelles conventions ne seront que de deux ans. Jumeler à l'éventuelle disparition du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), nous maintenons nos profondes inquiétudes quant à l'avenir du financement des organismes en DCD.

En ce qui concerne l'indexation, nous déplorons cette nouvelle absence d'action. Ce budget ne démontre aucune volonté d'indexer notre financement actuel selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), actuellement fixé à 4 % pour 2026. « Les conversations sur les plans d'urgence, comme des fermetures d'été, ou encore des équipes qui décident collectivement de réduire leur salaire afin de maintenir les portes ouvertes à leurs membres, sont beaucoup trop fréquentes », témoigne Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD.

Alors, le budget 2026-2027 est-il réellement responsable ? Clairement, comme plusieurs de nos membres l'ont déjà dénoncé, c'est un budget qui manque de vision globale pour s'attaquer véritablement aux enjeux sociaux-économiques qui nous confrontent. Dans ce contexte, le rôle des organismes en DCD est crucial et un financement conforme aux besoins des organismes d'action communautaire autonome du secteur s'impose.

-30-

À propos du RODCD

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux, et des regroupements régionaux et nationaux du secteur de la défense des droits (DCD). Nous représentons près de 350 groupes partout au Québec. Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.

Contact :

Ève Xinidakis, responsable aux communications et à l'analyse politique du RODCD
Courriel : communication@rodcd.org

Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD
Courriel : coordination@rodcd.org
Cellulaire : 581-745-8514